

Trop plein de paperasse? Un député veut réagir

GRAND CONSEIL

Les tâches administratives imposées par l'Etat aux PME de Suisse leur coûteraient 7 milliards par an. La chose a fait bondir le député veveysan Jérôme Christen, qui a interpellé hier le Conseil d'Etat.

Auteure de l'étude, l'Université de Saint-Gall souligne que les cantons lémaniques sont ceux qui progressent le moins en matière d'allègement des démarches administratives.

- Vous mettez en cause un Etat de Vaud paperassier. Avec quels exemples pouvez-vous illustrer cette situation?

- Ce qui m'a choqué, c'est que l'étude de l'Université de Saint-Gall, mandatée par une fiduciaire, classe le canton de Vaud parmi les plus mauvais élèves en cette matière. Je suis sûr qu'on peut faire mieux. En tant que municipal à Vevey, nous essayons de simplifier au maximum les procédures avec les administrés et les PME.

- Mais n'est-ce pas un mal nécessaire pour les collectivités publiques que de contrôler ce qui est fait de l'argent des contribuables, afin d'éviter les abus?

- Je ne conteste pas que certains contraintes administratives sont nécessaires en matière de protection sociale ou d'environnement par exemple. Mais des allègements sont possibles. Il est vrai, par ailleurs, que nous, députés, avons une responsabilité dans ce domaine. En légiférant à tour de bras comme nous le faisons, nous contribuons à l'alourdissement des tâches ad-



ARNOLD BURCHER - A

3 QUESTIONS À JÉRÔME CHRISTEN DÉPUTÉ, ALLIANCE DU CENTRE

ministratives. Et, parfois, sans nous rendre compte des conséquences de nos votes.

- Vous prônez le recours à internet pour réduire ces tâches. Mais le canton a déjà mis en place plusieurs plates-formes en ce sens, au Service des autos par exemple, ou pour les autorisations de construire. Que faites-vous de ceux qui ne sont pas connectés, telles les personnes âgées?

- Pour celles-ci, on doit conserver des guichets physiques, bien sûr. Mais mon interpellation se veut favorable aux PME, et il n'y en a plus une qui ne soit pas connectée à internet. Il est vrai que le canton a déjà développé des possibilités de simplification et des allègements administratifs sur le Nct. Mais ça doit être amélioré. Trop souvent encore il manque des formulaires, qu'il faut se procurer en les faisant suivre par courrier. **B. DS**

